

Pétition

Le Pacs dans la campagne

A DEUX SEMAINES du premier tour des municipales, le Pacte civil de solidarité fait son retour. Et les candidats qui ont signé la pétition anti-Pacs (lancée en avril 1998 par l'UDF Michel Pinton) sont sur la sellette. « Outing » ou non, le site Internet de l'association « laïque, féministe, gay-friendly et antifasciste » Prochoix (www.prochoix.org), consulté chaque jour par 4 000 personnes, publie la liste complète des 15 032 maires qui ont paraphé la pétition « pour le mariage républicain ».

« Votre maire a-t-il signé ? »

A une époque où il était question de faire signer le Pacs en mairie, les élus, par ce texte, entendaient s'opposer « à la mise en place d'un contrat d'union pour les personnes de même sexe et à l'implication du maire en tant qu'officier d'état civil

dans les célébrations d'un contrat de ce genre ».

A la rubrique « Votre maire a-t-il signé ? », il suffit d'un clic pour obtenir la réponse. Après trois mois d'enquête, Caroline Fourest, présidente de Prochoix, a réussi à cerner le profil des signataires : pour les deux tiers, il s'agit d'élus de communes de moins de 1 000 habitants. Seuls 3 339 maires ont une étiquette politique, dont 1 359 divers droite, 715 RPR, 546 UDF, 657 PS et 62 PC. A Paris, la majorité des maires de droite ont signé la fameuse pétition, à l'exception notable des premiers magistrats des IV^e, V^e, XII^e, XIII^e et XVI^e arrondissements.

« Quant à Pierre Lelouche, tête de liste RPR-UDF-DL dans le IX^e arrondissement, il était tellement remonté contre le Pacs qu'il a signé la pétition alors qu'il n'était même pas maire ! », confie Caroline Fourest.

PHILIPPE BAVEREL